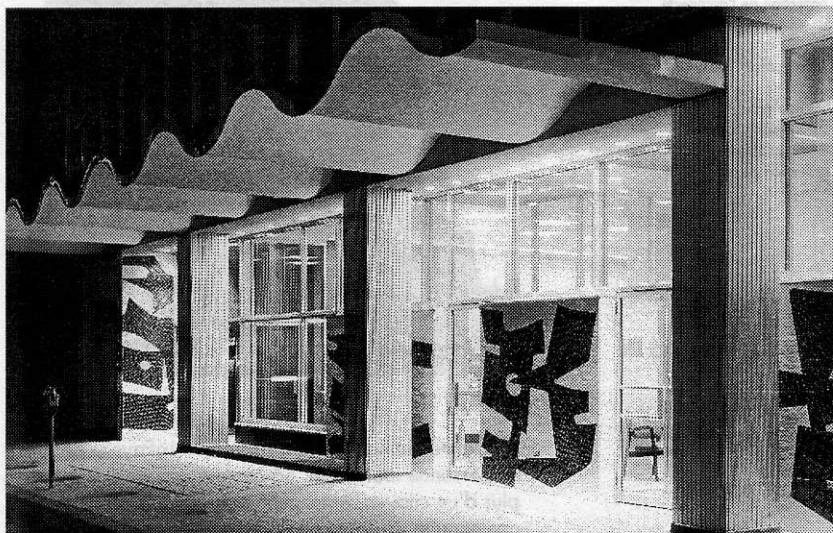


Groupe de travail pour
la documentation et la préservation
de l'architecture moderne au Québec

docomomo.quebec

Bulletin

numéro **3**



Patrimoine architectural moderne au Québec

L'immeuble LaFayette à Québec

Le boulevard Charest, seul grand axe commercial de la capitale, vit encore ses heures de purgatoire. Malgré le réaménagement de l'ancienne Dominion Corset, qui loge notamment le Service d'urbanisme de la Ville de Québec et l'ouverture en août dernier du Jardin de la place Saint-Roch, on sent encore planer des ombres maléfiques sur une artère qui a pourtant connu le prestige à l'après-guerre. Deux îlots d'immeubles donnant sur le côté sud du boulevard sont désaffectés depuis leur expropriation en 1990. Un de ceux-ci doit éventuellement faire place au nouveau siège du ministère de l'Environnement du Québec, tandis que l'autre n'a pas encore de destination précise. C'est au centre de ce deuxième îlot que se dresse le «Big Orange», le dernier des grands immeubles commerciaux à avoir été édifiés au temps béni de la prospérité de la basse-ville. Il s'agit de l'immeuble LaFayette, dessiné par l'architecte André Robitaille en 1960.

La construction du boulevard Charest, un projet de la fin des années 1920, avait pour objectif de doter Québec d'un nouvel axe commercial «à l'américaine». Cette large artère venait drainer la circulation de ce fébrile secteur commercial tout en procurant d'avantageuses possibilités de développement pour les espaces à bureaux et les grands magasins. L'aménagement du boulevard a nécessité l'élargissement d'un segment de rue existant et la démolition de plusieurs dizaines de pâtés de maisons. Les travaux qui commencèrent d'abord à la partie orientale seraient ralentis par la crise économique pour n'être achevés qu'après la guerre. Entre 1946 et 1950, le boulevard connaissait une métamorphose complète. Y sont construits trois grands magasins et huit grands immeubles dont la hauteur moyenne est de cinq étages. Après des années cinquante plutôt tranquilles, la construction LaFayette marque en 1960 la fin du développement du centre-ville et le début des années noires.

Paul Trépanier,
historien de l'architecture,
membre de DOCOMOMO Québec

Illustration (page 1)

Détail de l'entrée de l'immeuble LaFayette, boulevard Charest, Québec, 1960, André Robitaille, architecte. Photographie : Marcel Corbeau, collection de l'architecte.

Illustration (ci-contre)

Façade principale de l'immeuble LaFayette. Photographie : Marcel Corbeau, collection de l'architecte.



Dès le moment de sa construction, le LaFayette ne laisse personne indifférent. Sa couleur orange a frappé plus d'un citoyen, étant même perçue par plusieurs comme une véritable provocation. L'architecte explique ce choix par sa volonté de créer un manifeste à la survie de la basse-ville dont les bonnes années étaient déjà comptées. D'une hauteur de neuf étages, le LaFayette est on ne peut plus urbain et occupe toute la superficie du terrain. Ses murs latéraux aveugles ne camouflent en rien la structure de béton. Le mur-rideau de la façade du boulevard Charest est interrompu par une marquise en béton de forme ondulée. Ce signal marquant de l'entrée de l'édifice sert aussi d'écran à la murale en céramique exécutée par l'artiste Paul Lacroix à qui Robitaille a confié à plusieurs reprises - et bien avant la lettre - la tâche d'intégrer l'art à l'architecture.

L'immeuble tire son nom du restaurant qui occupait le rez-de-chaussée, un des plus grands et des plus chics des années soixante à Québec. Intimement lié à la clientèle des grands magasins, il possédait un décor moderne exceptionnel dont aucun détail n'avait été négligé : l'architecte avait même dessiné le costume des serveuses, ce qui a sûrement constitué une première au Québec. À la marquise de l'entrée principale répondait le bar en béton de la salle à manger lui aussi décoré d'une œuvre de Lacroix. Pendant toutes les années soixante le LaFayette était en quelque sorte l'équivalent pour Québec de la salle à manger du 9^e étage du magasin Eaton de Montréal dessiné par Jacques Carlu. L'immeuble comptait de plus un dancing, un casse-croûte et sept étages de bureaux occupés essentiellement par la fonction publique québécoise. Pendant les quinze années qui ont précédé sa fermeture en 1975, le LaFayette logeait la Commission des transports du Québec.

Si le LaFayette est aujourd'hui un symbole des nombreux immeubles fantômes de la basse-ville et sa couleur un rappel de l'esthétique des années soixante, il représente surtout pour la ville un moment important de l'histoire de la modernité architecturale. Il compte,

avec l'aile de l'imprimerie du journal Le Soleil (André Gilbert, 1956) et l'immeuble La Laurentienne (Fiset et Deschamps, 1962), parmi les premiers murs-rideaux de Québec. L'autre important immeuble du même type était le siège social de La Solidarité (Robert Blatter, 1959), complètement dénaturé lors de sa rénovation en 1990. Avec l'édifice du Soleil bientôt désaffecté, la conservation des premiers murs-rideaux de la capitale est loin d'être assurée.

La structure de béton de l'immeuble LaFayette est fort simple. C'est d'ailleurs ce qui a permis de couler un plancher par semaine, une fois le rez-de-chaussée terminé. Des piliers de béton forment un damier composé de 18 unités, six en longueur sur trois de profondeur. La première travée de gauche reçoit les services sanitaires, les ascenseurs et deux cages d'escalier. Une est ouverte sur le hall, l'autre se trouve à l'arrière et sert d'issue de secours. Le mur-rideau de meneaux d'aluminium est formé de deux glaces «Thermopane» de 7/8 po, séparées par un matelas d'air. Les panneaux allèges sont composés d'une glace de verre trempé «Colorclad» qu'un espace d'air sépare de deux feuilles d'amiante contenant un 1,5 po de fibre de verre.

Le LaFayette est important dans l'œuvre d'André Robitaille. Avec ses neuf étages, il s'agit du premier immeuble en hauteur réalisé par l'architecte qui concevra le pavillon Parent (résidences étudiantes) de l'université Laval en 1963 et le siège social de la Mutuelle SSQ à Sainte-Foy en 1968. Le LaFayette est aussi un des rares grands immeubles urbains à avoir été conçus par André Robitaille pour qui la banlieue a été un terrain de prédilection. À partir du milieu des années 1950, Robitaille dote Sainte-Foy et Sillery d'audacieuses résidences de béton, un matériau auquel il restera fidèle durant toute sa carrière. De toute évidence, Robitaille a pris plaisir à construire cet immeuble au centre d'une ville qu'il chérit et dont il fut un des «preservationists» de la première heure. Le bâtiment, «une œuvre gaie, d'esprit contemporain», n'a au fil des ans perdu aucun de ses détails extérieurs, ce qui est exceptionnel pour un édifice commercial.

Malheureusement, l'immeuble LaFayette fait partie des bâtiments expropriés par l'administration municipale en prévision d'un méga-projet de reconstruction du centre-ville. Si la démolition de l'immeuble LaFayette n'est aujourd'hui plus envisagée, rien ne garantit la sauvegarde de son intégrité architecturale. Un projet dont la réalisation, signe du destin, vient d'avorter, prévoyait le remplacement complet de l'enveloppe extérieure de l'immeuble. Un curetage a déjà fait disparaître une bonne partie de l'architecture intérieure à l'exception toutefois du hall d'entrée qui conserve encore l'essentiel de ses composantes d'origine. Depuis quelque temps la dégradation de l'extérieur de l'immeuble s'est accélérée. La couleur des murs pèle tandis que la saleté s'accumule sur les surfaces de béton et d'aluminium. En attendant que l'immeuble soit officiellement rétrocédé à la Ville, son sort est en suspens comme l'est aussi celui le stationnement voisine qui depuis plus de vingt ans forme le cœur du centre-ville de Québec.

Bibliographie

JOBIDON, Héléne, Luc NOPPEN et Paul TRÉPANIÉ, Québec monumental 1890-1990, Québec, Septentrion/Ordre des architectes du Québec, 1990, p. 95.

«Immeuble "LaFayette", à Québec», Architecture Bâtiment Construction, vol. XV, n° 176, décembre 1960, pp. 30-33.

«Immeuble La Fayette, Blvd Charest, Québec», Royal Architectural Institute of Canada Journal, vol. XXXVIII, n° 4, avril 1961, pp. 58-60.

LES CORPORATIONS PUBLIQUES ET LA GESTION DU PATRIMOINE MODERNE

De nos jours, les intérêts immobiliers prennent souvent le pas sur ceux de l'architecture : les lois du marché ne distinguent pas les immeubles d'intérêt des autres. L'architecture moderne nous a laissé des édifices de qualité, soient-ils patrimoniaux ou seulement d'une valeur usuelle, qui encourent aujourd'hui des transformations remettant en cause la notion de conservation architecturale telle qu'appliquée dans le cas de bâtiments plus anciens. Nous tenterons ici de faire ressortir la responsabilité exemplaire des corporations publiques dans la conservation du patrimoine urbain, responsabilité parfois difficilement conciliable avec les prérogatives de la gestion immobilière, en utilisant comme exemple le Centre de loisirs Monseigneur-Pigeon.

Plusieurs bâtiments construits au cours des années 1950 et 1960 ayant fait appel à des techniques et à des matériaux nouveaux connaissent déjà une sérieuse dégradation physique de leur enveloppe. Une simple promenade au centre-ville permet de s'en convaincre et de noter les interventions dont ils ont fait l'objet, la plus courante étant le «face-lift» ou «façadisme». À Londres, une proposition de ce genre pour l'Alexander Fleming House (1960-1965) dessinée par l'architecte britannique d'origine hongroise Ernő Goldfinger a soulevé un très vif débat qui s'est malheureusement soldé par la transformation du bâtiment. Cette lutte a initié un mouvement à l'échelle du pays visant à assurer la conservation de 70 immeubles construits après la Deuxième Guerre mondiale. Si un tel cas ne s'est pas produit au Québec, la défiguration de l'édifice de l'Ambulance Saint-Jean à Montréal et la situation critique de l'édifice LaFayette à Québec mettent en lumière une conjoncture où le silence et quelquefois la complicité des municipalités dans ces dossiers donnent à réfléchir; tout porte à croire que la complaisance à ignorer ces problèmes favorise les intérêts du secteur immobilier.

Les immeubles modernes ont souvent été conçus afin de répondre étroitement à leur programmes d'utilisation; ceci explique les difficultés auxquelles font face villes et corporations publiques lorsqu'elles doivent les transformer ou les incorporer à des projets d'agrandissement. La réutilisation de pavillons d'exposition est un bon exemple de cet état de fait. Les nouvelles vocations de certains pavillons de l'Exposition Universelle de Montréal de 1967 tels ceux du Québec et de la France, et le cas de la Place des Nations donnent lieu à des interrogations quant à la pertinence de leurs nouveaux usages.

Tous ces problèmes sont présents, à une échelle modeste, dans la transformation du Centre de loisirs Monseigneur-Pigeon. Ce bâtiment, construit à l'initiative de la communauté paroissiale en 1959, est clairement empreint d'un esprit moderne. Avec une efficacité remarquable et malgré la modestie des moyens, l'architecte Louis-J. Lapierre a réussi à renouveler l'intégration des arts à l'architecture. La différence de traitement des deux façades à l'angle des rues témoigne d'une démarche rationaliste et expérimentale tout comme leur relation dynamique qui convenait bien à la volonté innovatrice du client. La Ville de Montréal a

fait l'acquisition de ces installations en 1980 et a effectué des travaux essentiels d'entretien visant à assurer l'accessibilité aux personnes handicapées. Après 35 ans d'usage, certaines parties du bâtiment posent des problèmes incontournables. Récemment, les grandes baies vitrées du mur-rideau de l'escalier principal menaçaient de s'écrouler. Leur réparation étant urgente, le Service de la gestion des immeubles de la Ville de Montréal a opté pour une intervention ponctuelle visant à renforcer les matériaux et à ventiler le bâtiment. Les nouveaux éléments ne s'harmonisent malheureusement pas avec les parties adjacentes.

À Montréal, la politique d'entretien des immeubles s'opère selon des budgets votés à la pièce, dans les limites de chacun des exercices financiers. Soumise à la Loi des cités et des villes et à la surveillance de la Commission municipale du Québec et alourdie par un cheminement administratif difficile où les responsabilités sont fragmentées, l'administration municipale ne peut aborder la politique d'entretien des bâtiments d'une façon globale. La planification de l'entretien et de la transformation des immeubles en tenant compte des qualités architecturale des projets d'origine serait-elle donc utopique? Le savoir au sujet d'un bâtiment ne doit pas être perçu par les corporations publiques comme un obstacle aux transformations futures : la distinction entre valeur immobilière, valeur d'usage et valeur architecturale favorise plutôt l'obtention des meilleurs résultats à long terme dans le domaine de la mise en marché, de l'entretien des bâtiments et de la planification d'interventions majeures. Puisque les villes se reconnaissent la responsabilité d'intervenir dans la destinée des espaces urbains et des immeubles sur leur territoire par le biais de leurs politiques urbaines restrictives et incitatives, elles se doivent aussi d'évaluer la valeur architecturale de leur parc immobilier et d'identifier les usages appropriés afin de bien gérer le patrimoine public, gestion pour laquelle elles sont aussi élues.

Daniel Durand
architecte
Membre de DOCOMOMO Québec

Michèle Picard
Chargée de recherche
Centre Canadien d'Architecture
Membre de DOCOMOMO Québec

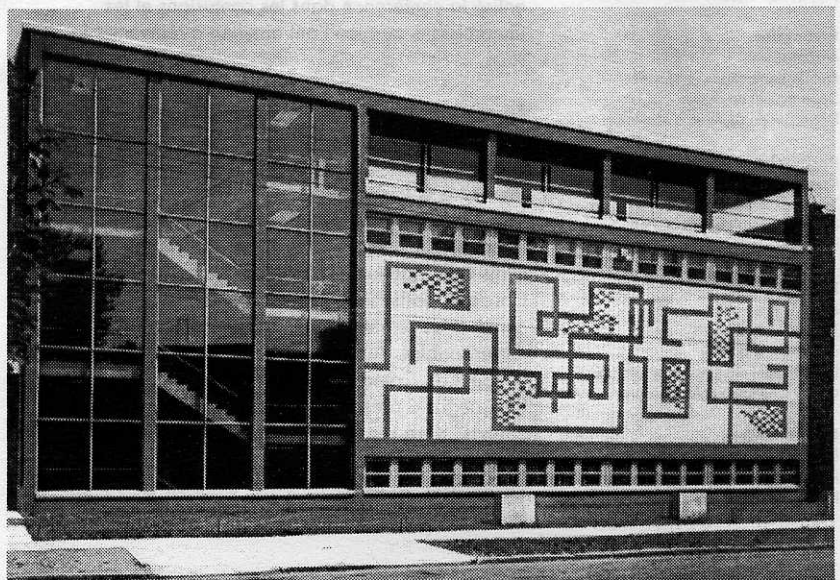
Bibliographie

PAWLEY, Martin, «A Modern moriturus», *Conference Proceeding : First International DOCOMOMO Conference, September 12-15, 1990, Eindhoven, University of Technology, 1991, pp. 64-67.*

DUNNETT, James, «The campaign for the Ernő Goldfinger Alexander Fleming House», *Conference Proceeding : First International DOCOMOMO Conference, September 12-15, 1990, Eindhoven, University of Technology, 1991, pp. 296-299.*

Illustration

Façade principale du centre de loisirs Monseigneur-Pigeon, Montréal, Louis-J. Lapierre, architecte, 1959
Photographie tirée de VARRY, Jacques, «Centre Mgr Pigeon, Montréal» in *Architecture, Bâtiment, Construction*, n°172, août 1960, p. 38.



CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LA CONSERVATION DES CENTRES HISTORIQUES EN AMÉRIQUE IBÉRIQUE

Yves Deschamps
professeur
Département d'histoire de l'art
Université de Montréal

La Conférence Internationale sur la conservation des centres historiques en Amérique ibérique qui vient d'avoir lieu du 24 au 29 juillet 1994 à l'université centrale du Venezuela (UCV) à Caracas était d'un intérêt particulier pour les membres de DOCOMOMO-Québec, puisqu'elle portait cette année sur la conservation de l'architecture moderne. Elle comprenait les ateliers-thèmes suivants :

1. l'objet architectural et son entourage,
2. la détérioration de l'architecture moderne,
3. l'incidence de la croissance urbaine sur les zones à caractère historique,
4. la conscientisation et la formation des professionnels.

Tout cela nous était proche en tant que groupe nord-américain préoccupé par l'architecture moderne. Les quelques notes qui suivent ne pouvant rendre un compte exhaustif des nombreuses communications présentées, notons que DOCOMOMO Québec conserve une copie des textes eux-mêmes.

Il ne faut pas minimiser les différences qui séparent notre modernité nord-américaine, dans le temps et les thématiques, de celles des Amériques ibériques; il convient toutefois de rappeler que ces dernières se sont insérées dans des contextes culturels, dans des histoires dont les éléments, dosés peut-être différemment, sont les mêmes que les nôtres.

En tant qu'observateur et que protagoniste de l'atelier n° 4, j'ai grandement apprécié l'organisation générale de la conférence par Enrique Vera et son équipe de professeurs et d'étudiants de l'UCV. Dans la pratique, il est parfois arrivé que la résistance des conférenciers et la «gentillesse» latine des modérateurs aient raison de l'ordre prévu (cela est-il exclusivement ibéro-américain?). La nouveauté du thème sur ce continent et l'absence regrettée de quelques-uns des chercheurs qui se sont penchés depuis quelques années sur les modernités ibéro-américaines, jointes à une floraison drue et quelque peu anarchique d'entreprises d'inventaires et de restaurations ont, à l'occasion, enlisé la conférence dans les confusions et les imprécisions ou bien l'ont amenée à réinventer la roue.

En elles-mêmes, ces faiblesses auront peut-être l'avantage de rendre évidente la nécessité d'une plus grande rigueur historique et théorique, les bonnes intentions et la nostalgie ne pouvant servir très longtemps d'arguments face à des pouvoirs publics accablés de problèmes et dépourvus de ressources. Mais cette rigueur-même était aussi au rendez-vous de Caracas, dans le domaine technique, d'abord, où il convient de retenir deux communications remarquables. À l'intérieur du thème n° 3, une équipe cubaine de Camagüey, dirigée par Lourdes Gómez Consuegra a présenté un système d'«inventaire ouvert», basé sur l'emploi d'un programme informatique «hypertexte»; par ailleurs, dans le cadre du thème n° 2, Elena Charola, chimiste spécialisée en conservation au service de l'Unesco, a résumé avec

une clarté remarquable l'état des connaissances sur la détérioration du béton et du verre.

Malgré le caractère fort intéressant de plusieurs d'entre elles, il est plus difficile de retenir toutes les communications portant sur des patrimoines locaux ou sur des programmes universitaires de formation (thème n° 4). On pouvait noter, dans la première catégorie, une insistance normale sur les architectures de transition (1930-1950), normale parce que ces dernières sont représentées abondamment en Amérique ibérique, parce qu'elles sont plus acceptables aussi pour une sensibilité contemporaine assez critique des formes plus tardives ou plus radicales de l'architecture moderne. Il est sans doute juste et souhaitable que les chercheurs se penchent désormais sur une période, en quelque sorte, «assise entre deux chaises». Pourtant, il faudra bien, un jour prochain, regarder en face le soleil, parfois brûlant, de la modernité plus récente...

Au risque d'être injuste, je relèverai tout de même, dans le thème n° 3, la présentation de Martin Padrón et José Manuel da Silva sur le quartier de la Candelaria à Caracas qui montrait de façon convaincante l'impossibilité d'une politique patrimoniale ignorante de l'architecture moderne qui, de fait, constitue, ici comme dans bien d'autres villes, le tissu essentiel du centre. Je relèverai aussi le texte (hélas non présenté verbalement) de Louise Noëlle de Mereles (UAM-Mexico) sur la nécessité d'une solide documentation historique et critique comme préalable à toute entreprise de défense ou, à plus forte raison, de conservation du patrimoine moderne.

En terminant, il convient de souligner le travail de théorie accompli par Maria Fernanda Jauá, Nora de la Maza, Alberto Sato et Ciro Caraballo de l'UCV. Leur communication, «Conservar lo moderno» (thème n° 4, pp. 69-79), insistait sur la spécificité de la conservation de l'architecture moderne et sur sa pertinence actuelle. De ce point de vue, elle tranchait fortement et utilement sur les trop nombreuses entreprises de valorisation nostalgiques et passées mal conciliables avec les principes mêmes de la modernité.

Ce n'est rien enlever à la valeur de la conférence que de relever le sens et la saveur particuliers que lui confèrait (à tout le moins pour les quelques rares participants «gringos») l'environnement urbain de Caracas. Il aurait été difficile, en effet, d'imaginer un cadre plus approprié pour imposer le sens aigu de ce que fut, de ce qu'est, de ce qu'aurait pu ou devrait être une métropole moderne. Qu'il s'agisse de l'exemplaire campus de Carlos Raúl Villanueva, du chaos prodigieusement vivant, attachant et moderne de ses rues, enfin du drame irréfutable des bidonvilles qui l'assiègent de toutes parts qui ne peuvent, hélas, rester en marge d'aucune vision juste de notre siècle.

DOCOMOMO Québec

6, avenue Glencoe
Outremont, Québec
H3T 1P9
Tél.: (514) 737 7291
Fax.: (514) 737 7291*

Président

France Vanlaethem, professeur
Département de design
Université du Québec à Montréal

Secrétaire

Jean-François Bédard
conservateur adjoint
Département des dessins et estampes
Centre Canadien d'Architecture

DOCOMOMO Québec compte à ce jour quatre équipes distinctes:

Inventaire

Responsable:
France Vanlaethem, professeur
Département de design
Université du Québec à Montréal

Recherche et Théorie

Responsable:
Yves Deschamps, professeur
Département d'histoire de l'art
Université de Montréal

Diffusion

Responsable:
Jean-François Bédard
conservateur adjoint
Département des dessins et estampes
Centre Canadien d'Architecture

Est du Québec

Responsable:
Paul Trépanier, historien de
l'architecture, Québec